

AURÉLIEN DELFOUR

CANDIDAT

ISABELLE BORIE REMPLAÇANTE

UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE







2ème CIRCONSCRIPTION DE DORDOGNE

Les 12 et 19 juin prochains, je serai le candidat de la droite et du centre pour les élections législatives dans la 2ème circonscription de Dordogne.

Une élection appelle une profession de foi. C'est l'exercice auquel je me prête aujourd'hui : mais qu'est ce qu'une profession de foi ?

Les professions de foi sont depuis toujours un catalogue de mesures denses et parfois indigestes. Vous ayant récemment adressé mon programme, je souhaite plutôt vous faire part de ce qui m'anime.

Je crois profondément au mandat de député. Dans une France fracturée où nos élus, nos corps intermédiaires, comme nos institutions, sont méprisés, je me lance le défi de vous réconcilier avec ce mandat si particulier.

Aucun candidat, en cas d'élection, ne peut être sûr d'appliquer son programme. Les élections législatives sont en effet particulières : nul ne peut prévoir la future majorité élue à l'Assemblée Nationale.

Je souhaite vous présenter, dans cette profession de foi, comment je compte vous écouter, porter votre voix et défendre notre territoire. Je m'engage à consacrer mon temps et mon énergie à ce mandat, pour redonner ses lettres de noblesse à **la politique** : celle qui change le quotidien, qui protège et nous permet de faire Nation.

Je serai un élu qui croit profondément en nos institutions, sans passer son temps à les remettre en cause, mais en cherchant à les perfectionner.

Un élu qui aime notre pays, notre Histoire, sans naïveté ni réécriture.

Un élu qui croit en notre territoire, en tous ses talents, sans chercher ni à diviser, ni à opposer.

Un élu qui, peut-être, ne révolutionnera pas le monde, mais qui tâchera de faire en sorte, tout au long de son mandat, que vive la 2ème circonscription de Dordogne, vive la République et, par dessus tout, vive la France!

pour redonner du sems au mandat de député.

Fidelement,

Awieliem Delfour

Avec le soutien de :

JONATHAN PRIOLEAUD, Maire de BERGERAC, Vice-Président de la CAB et Conseiller Régional JOSIE BAYLE ET CHRISTOPHE ROUSSEAU, Conseillers Départementaux GILBERT DE MIRAS, Maire de Vélines



Âgé de 27 ans, né à Bergerac, de parents ayant travaillé à la poudrerie, Aurélien est diplômé en droit à l'Université de Bordeaux et à Sciences Po Bordeaux. Il est actuellement chargé de mission à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, et engagé dans la vie politique locale depuis 2016.



Âgée de 56 ans, née à Saint-Innocence de parents agriculteurs, Isabelle travaille au syndicat de gestion de la ressource en eau Epidropt. Isabelle fut Maire de sa commune de naissance en 2001, avant d'être Vice-Présidente de la Communauté des Communes Val Coteaux d'Eymet.

QUEL EST LE RÔLE DU DÉPUTÉ ?

PROPOSER ET VOTER LA LOI

Je siègerai au sein du groupe LR et apparentés à l'Assemblée Nationale. Pour autant, je serai votre député, libre de mes votes et de mes mots.

Je ne supporte pas l'idée, que pour la première fois dans notre histoire, des candidats s'engagent, dès maintenant, à voter de manière inconditionnelle selon la volonté de leur parti.

PROMOUVOIR NOTRE TERRITOIRE

Je porterai votre voix, comme celle de nos agriculteurs et viticulteurs, là où les décisions se prennent, dans des cercles de pouvoir bien trop opaques et éloignés de notre quotidien.

Je serai un véritable commercial pour notre territoire, pour promouvoir son attractivité en complément de l'action de nos élus locaux.

CONTRÔLER L'ACTION DU GOUVERNEMENT

Rôle essentiel du député, oublié depuis plusieurs années, être député c'est contraindre le gouvernement à rendre des comptes aux français. McKinsey, Benalla, les masques sont autant de sujets qui ont émergé du travail des parlementaires de l'opposition.

C'est le sens de la commission que je souhaite pour auditer l'Education Nationale, stopper le gaspillage et, enfin, répartir son budget en faveur des acteurs de terrain et des élèves.



DEVENIR UN ÉLU DE TERRAIN! Oui, MAIS COMMENT?

A l'heure où nous avons à notre disposition des moyens de communication de plus en plus nombreux et performants, il n'est plus possible d'avoir un député qui ne relaie ni son action, ni ses votes.

Je m'engage donc à :



Publier, en amont des séances à l'Assemblée, sur un site internet accessible et sur les réseaux sociaux, l'explication de mes votes.



Solliciter les Maires de notre circonscription pour mobiliser des lieux où je tiendrai une permanence tournante, régulière, dans l'ensemble de nos communes.



Ouvrir une boîte aux lettres du député dans chaque mairie de notre circonscription.



Exprimer régulièrement ma position sur les sujets d'actualité.

REDONNER SON POUVOIR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Nos concitoyens votent tous les 5 ans avec la sensation d'être pris au piège. C'est pourquoi, il est primordial de revoir le calendrier de nos élections et de décaler celle des députés à mi-mandat du Président de la République.

En cohérence, si cette loi venait à ne pas voir le jour, je remettrai ainsi mon mandat en jeu au début de l'année 2025.

Je suis favorable à l'instauration de la proportionnelle à l'Assemblée Nationale, promesse souvent répétée mais non tenue.

Enfin, je suis pour une réécriture de l'article 49 alinéa 3 (dit 49.3) de notre Constitution.

Ruralité, Agriculture, Viticulture, Sécurité, Justice, Pouvoir d'Achat...
Retrouvez nos propositions sur **DELFOUR2022.FR**

delfour2022@gmail.com delfour2022.fr / 07.87.85.45.38

28 rue Neuve d'Argenson, 24100 BERGERAC

CONTACTEZ-NOUS!

